

REVCO Révision - Commissariat

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

93, rue de Roubaix - B.P. 80068 - **59502 DOUAI Cedex**

Tél. : 03 27 93 80 80

Fax : 03 27 93 80 89

E-mail : revco@sofetec.com

HARNES VOLLEY BALL

Complexe sportif A. Bigotte
Avenue des Saules
62440 HARNES

EXERCICE 2008 – 2009

Période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 décembre 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « HARNES VOLLEY BALL » tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.



REVCO

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application de l'obligation de justification de nos appréciations posée par l'article L. 225-235 alinéa 1 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'élément nécessitant d'être porté à votre connaissance.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous vous signalons que nous n'avons pas eu communication du rapport financier sur l'exercice clos au 30 juin 2009.

Fait à DOUAI, le 29 octobre 2009

P/la SAS « REVCO »
Victor MONCEAU
Commissaire aux Comptes



BILAN

<i>ACTIF</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>30/06/2009</i>	<i>30/06/2008</i>
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 727	2 647	80	
Immobilisations corporelles	17 542	16 144	1 398	2 576
Immobilisations financières	821		821	2 169
ACTIF IMMOBILISE	21 090	18 791	2 299	4 744
Matières premières, en cours				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	233 406		233 406	157 988
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 320		14 320	24 552
Charges constatées d'avance	6 147		6 147	4 204
ACTIF CIRCULANT	253 872		253 872	186 743
TOTAL GENERAL ACTIF	274 962	18 791	256 171	191 487

<i>PASSIF</i>	<i>30/06/2009</i>	<i>30/06/2008</i>
Fonds associatifs	79 570	14 375
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées, dont plus-values à long terme		
Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	75 476	65 194
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	155 046	79 570
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées	75 383	99 567
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 440	3 070
Autres dettes, dont comptes courants d'associés	17 302	9 281
Produits constatés d'avance		
DETTES	101 125	111 917
TOTAL GENERAL PASSIF	256 171	191 487

REVCO
COMMISSAIRE AUX COMPTES
S.A.S. au Capital de 40.000 €
93, rue de Roubaix - 59500 DOUAI
Tél. 03.27.93.80.80
RCS DOUAI B - SIRET 333 591 956 00029

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE** (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise HARNES VOLLEY BALL (HOMMES)		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30062009	Exercice N-1 clos le 30062008	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
				217	218	
					15 095	17 290
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	402 018	307 062
	Autres produits			230	14 041	5 669
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	431 155	330 020
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	149 833	159 330
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle* 243)		244	3 447	1 130
	Rémunérations du personnel*			250	173 024	89 211
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	36 249	19 304
	Dotations aux amortissements*			254	4 625	3 295
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260		262		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	367 177
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	63 978	57 750
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	1 363	781
	Produits exceptionnels		(IV)	290	26 024	7 734
	Charges financières		(V)	294	3 230	537
	Charges exceptionnelles		(VI)	300	12 659	534
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	75 476	65 194
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	75 476	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.not)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zone franche Corse (44. décies)	988
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexes A)	989	Pôle de compétitivité (44. undécies)	990
	Divers*, (dont : Investissements outre-mer	344		créance due au report en arrière du déficit*	346	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	75 476	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		REVCO		356	
	Déficits antérieurs reportables : *		COMMISSAIRE AUX COMPTES		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	75 476	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires	380	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A collectée	374		RCS Douai n° 333 751 956 00029		Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399
Montant de la T.V.A déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Red Titan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.